

# Remma, une marketplace dédiée au matériel médical d'occasion

*Le marché du matériel médical d'occasion ne bénéficie d'un cadre légal que depuis un an en France. Il représente potentiellement 30 milliards d'euros par an. Alexandre El Harouchy, cofondateur de la marketplace Remma, spécialisée dans ce secteur, entend bien en profiter.*

Temps de lecture : minute

---

29 août 2023

" *Je connaissais le marché du matériel médical d'occasion, mes parents étant médecins, mais il demeurait opaque* ", confie Alexandre El Harouchy, cofondateur de Remma. Et pour cause, ce marché n'a été autorisé en France qu'en 2010, lorsque le pays se met au diapason des normes européennes, mais ne jouit d'un cadre réglementaire précis que depuis 2022 sur le territoire français.

Aux premières loges grâce à ses parents, le cofondateur de la marketplace spécialisée dans le matériel médical d'occasion attend le bon moment pour se lancer officiellement. Remma existe depuis début 2023 en circuit fermé - c'est-à-dire que les équipes de la startup avaient sélectionné acheteurs et vendeurs afin de tester l'opérabilité de la plateforme - et fonctionne depuis l'été 2023 de manière ouverte.

Tous les professionnels et les établissements de santé peuvent s'inscrire comme vendeurs ou acheteurs sur la plateforme. Il existe trois grandes catégories d'outils : le matériel lourd (pour l'imagerie médicale par exemple), les outils médicaux standards (caméras, lits, lasers, microscopes...) et le matériel in vitro (matériel dans lequel on introduit de la matière organique, destiné au laboratoire d'analyse notamment).

*" Depuis 2022, tout cela est bien identifié et bien réglementé ", précise Alexandre El Harouchy, qui poursuit : " Nous ne pouvons vendre une machine, par exemple, que si nous avons son historique complet de maintenance, donc nous savons exactement le nombre d'heures de fonctionnement, comment elle a été utilisée, à quel moment elle a été révisée... ".* Chaque référence de la plateforme dispose d'un numéro donné par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

## Un marché de 30 milliards d'euros

Aujourd'hui, le catalogue de Remma contient environ 500 références et la startup se fixe comme objectif prochain d'atteindre les 30.000 références. Le cofondateur de la marketplace précise : *" L'ANSM, qui garantit que les produits sont conformes et peuvent être vendus, liste en tout 800.000 références. "* De quoi ouvrir l'appétit d'Alexandre El Harouchy et de son équipe, confortés par leurs premiers résultats : *" On tablait sur 100.000 euros de chiffre d'affaires en 2023 mais nous avons réalisé l'objectif en deux mois ! On prévoit 1 million de chiffre d'affaires en 2024 et 5 millions en 2025. "*

Le marché représente potentiellement 30 milliards d'euros par an selon lui. L'un des atouts majeurs de Remma est la décarbonation du secteur de la santé en misant sur le matériel de seconde main. En effet, ce secteur pèse pour 8 % des émissions de gaz à effet de serre en France d'après le rapport " Bilan carbone de la santé " de The Shift Project publié fin 2021.

La réglementation française oblige aussi depuis peu tous les établissements publics à intégrer du matériel d'occasion dans leurs achats, dans le cadre du Plan national pour des achats durables (2022-2025). Évidemment, les établissements de santé sont concernés. *" Il y a une très grande demande notamment à cause des ruptures de*

*stock du matériel neuf depuis la période Covid donc nous n'avons aucun problème à vendre le matériel d'occasion, qui coûte entre 30 et 60 % moins cher que le prix du neuf", ajoute le cofondateur de Remma.*

La startup a de beaux jours devant elle, d'autant plus qu'Alexandre El Harouchy avance du bout des lèvres qu'il est en passe de clôturer une levée de fonds.



À lire aussi  
L'histoire de Turtle, le Uber du vélo avec chauffeur, racontée par son fondateur

---

Article écrit par Maxime Dewilder